



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/94/1
19 février 2024

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-quatorzième réunion
Montréal, 27-31 mai 2024

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour ;
 - b) Organisation des travaux.
3. Activités du Secrétariat.
4. Questions financières :
 - a) État des contributions et des décaissements ;
 - b) Rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources.
5. Données relatives au programme de pays et perspectives de conformité.
6. Évaluation :
 - a) Mise à jour sur l'état d'avancement de l'étude théorique sur l'évaluation du Programme d'aide à la conformité ;
 - b) Rapport sur l'évaluation externe de la fonction d'évaluation du Fonds multilatéral ;
 - c) Rapport sur l'examen des rapports d'achèvement de projet.

7. Mise en œuvre du programme :
 - a) Rapports périodiques et rapports sur les projets comportant des exigences particulières de remise de rapports, sans questions en instance ;
 - b) Rapports sur les projets comportant des exigences particulières de remise de rapports et des questions en instance ;
 - c) Rapport global d'achèvement de projets de 2024.
8. Planification des activités :
 - a) Compte rendu sur l'état de la mise en œuvre du plan d'activités général de 2024-2026 du Fonds multilatéral et planification financière de la période triennale 2024-2026 ;
 - b) Retard dans la proposition des tranches.
9. Propositions de projets :
 - a) Aperçu des questions recensées pendant l'examen des projets ;
 - b) Coopération bilatérale ;
 - c) Projets recommandés pour approbation générale ;
 - d) Projets recommandés pour examen individuel.
10. Document sur les solutions de remplacement dans la fabrication de la mousse de polyuréthane (paragraphe 127 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/93/105).
11. Analyse des répercussions de la décision 62/17 sur la mise en œuvre des plans de gestion de l'élimination des HCFC (décision 93/105 a)).
12. Questions en lien avec l'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal :
 - a) Projet de lignes directrices sur le financement de la réduction progressive des HFC dans les pays visés à l'article 5, comprenant l'examen de l'opérationnalisation du paragraphe 24 de la décision XXVIII/2 (paragraphe 351 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/93/105);
 - b) Élaboration plus poussée du cadre opérationnel pour soutenir le maintien et/ou l'amélioration de l'efficacité énergétique, décrit dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/93/98 (décision 93/93 d));
 - c) Projet de modèle de l'accord sur la phase I des plans de mise en œuvre de l'Amendement de Kigali (paragraphe 368 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/93/105).
13. Document sur la manière dont les activités d'élimination des HCFC et de réduction progressive des HFC appuyées par le Fonds multilatéral pourraient contribuer à un refroidissement durable (décision 92/1 b)).
14. Question en lien avec la fenêtre de financement visant à aider les pays visés à l'article 5 affectés par la pandémie de la maladie du coronavirus (paragraphe 406 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/93/105).

15. Projet de rapport du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal à la trente-sixième Réunion des Parties.
 16. Rapport du Sous-groupe sur le secteur de la production.
 17. Question diverses.
 18. Adoption du rapport.
 19. Clôture de la réunion.
-